

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne  
Rapports des Commissaires aux Comptes  
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions  
Projet de résolutions  
Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages  
Consultation des documents juridiques

### **Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société Delfingen Industry**

(Article L 225-37 du code de commerce modifié par l'ordonnance n° 2009-80 du 22 Janvier 2009)

En application des dispositions légales issues de la loi de Sécurité Financière du 1<sup>er</sup> Août 2003, de la loi 2006-1770 du 30 décembre 2006 ainsi que des dispositions des articles L 225-37 alinéas 6 et 7 du code de commerce, je vous rends compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société et du Groupe ainsi que des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

La société s'est attachée à respecter l'esprit du cadre de référence complété du guide d'application rédigés par le groupe de Place créé par l'Autorité des Marchés Financiers pour faire évoluer et améliorer l'organisation et la mise en œuvre de son dispositif de contrôle interne tout en veillant à la bonne adéquation de cette organisation avec ses processus opérationnels et la taille du Groupe.

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 9 avril 2010. A titre complémentaire, il est précisé que dans le cadre d'un Conseil d'Administration en date du 5 mars 2010, les administrateurs ont approuvé le code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, établi par MIDDLENEXT et susceptible d'application effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Afin de respecter les termes de ce code de gouvernance, le Conseil d'Administration en date du 5 mars 2010 a pris connaissance des points de vigilance édictés par ce code. ●

### **LISTE DES SERVICES CONCERNÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT DE CE RAPPORT**

Afin de se conformer aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers telles que ressortant du paragraphe 1 du « rapport 2009 de l'AMF sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne », le président précise les services ayant contribué à la réalisation du présent rapport, savoir :

- Direction Générale
- Direction Financière
- Service Juridique
- Direction des Ressources Humaines
- Directions Opérationnelles

### **LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Les statuts de la société ne fixent pas de limitations aux pouvoirs du Directeur Général. Le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Directeur Général.

M. Bernard Streit assure la Présidence du Conseil d'Administration depuis le 8 mars 1990. Au terme de sa réunion du 26 janvier 2002, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas dissocier la fonction de Président et de Directeur Général. Il a ensuite confirmé M. Bernard Streit dans ses doubles fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la Société. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne  
Rapports des Commissaires aux Comptes  
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions  
Projet de résolutions  
Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages  
Consultation des documents juridiques

### CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président établit en fin d'exercice le planning des réunions du Conseil pour l'exercice suivant.

Il prépare l'ordre du jour, le communique aux membres du Conseil environ une semaine avant la réunion et convoque le Conseil. Il dirige les débats lors des réunions.

Un dossier détaillant le contenu des sujets à l'ordre du jour est remis au début de chaque réunion.

Dans le souci de bénéficier d'une vision extérieure et d'avis indépendants, le Conseil d'Administration a souhaité s'ouvrir à des personnes extérieures au Groupe. Depuis 2001, il compte parmi ses membres des personnes d'horizons et d'expériences différentes, apportant le savoir-faire et les compétences de personnes issues des affaires internationales dans le domaine automobile ainsi que de l'expertise des pratiques managériales. Il s'agit ici du critère d'indépendance retenu au sein de la société ; les Administrateurs réputés indépendants sur la base de ce critère sont :

- Monsieur Georges FRANCOIS
- Monsieur Michel DE MASSOUGNES DES FONTAINES
- Monsieur Juan Manuel DIAZ HUDER
- Monsieur Cataldo MANGIONE
- Monsieur Frédéric MAGNE
- Madame Danielle LEVI - FEUNTEUN

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne  
Rapports des Commissaires aux Comptes  
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions  
Projet de résolutions  
Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages  
Consultation des documents juridiques

### LA COMPOSITION GLOBALE DU CONSEIL EST LA SUIVANTE :

- **M. Bernard Streit**, Président du Conseil d'Administration, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010
- **M. Emile Streit**, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010
- **M. Gérald Streit**, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013
- **M. David Streit**, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009
- **M. Michel de Massougnés des Fontaines**, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013
- **M. Georges François**, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013
- **M. Juan Manuel Diaz Huder**, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010
- **DELFINGEN GROUP**, Administrateur, représentée par **Madame Françoise STREIT**, nommée jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2013
- **M Cataldo Mangione**, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2013
- **M Frédéric MAGNE**, Administrateur nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2014
- **M<sup>me</sup> Danielle LEVI-FEUNTEUN**, Administrateur coopté par le Conseil d'Administration du 5 février 2010 suite à la démission de Monsieur Emile STREIT, cette cooptation étant soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 31/12/2009.

Le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Bernard STREIT, exerce également les fonctions de Directeur Général. En raison de la taille de la société, d'un organigramme juridique très simplifié et de la relation étroitement entretenue entre le Conseil d'Administration, le Board of Management et les différentes directions fonctionnelles, le Conseil d'Administration ne compte aucun comité spécialisé.

Néanmoins, afin de respecter les dispositions de l'Ordonnance du 8 décembre 2008 ayant transposé la directive CE/43/CE du 17 mai 2006, un comité d'audit et d'analyse des risques sera mis en place au sein de la société à compter du 6 juillet 2010, et ce afin de respecter le délai maximum de 8 mois courant à compter de la nomination d'un nouvel Administrateur, nomination intervenue au cours de l'Assemblée Générale s'étant tenue le 6 novembre 2009 (Nomination de Monsieur Frédéric MAGNE). ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne  
Rapports des Commissaires aux Comptes  
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions  
Projet de résolutions  
Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages  
Consultation des documents juridiques

### AU TITRE DE L'EXERCICE 2009, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION S'EST RÉUNI AUX DATES SUIVANTES :

- **Le 6 février 2009**, avec pour ordre du jour l'arrêté des chiffres d'affaires sociaux et consolidés du quatrième trimestre 2008 ;
- **Le 3 avril 2009**, avec pour ordre du jour l'arrêté des comptes annuels et compte consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2008, projet d'affectation et de répartition du résultat de l'exercice 2008, projet de rapport de gestion, proposition de nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire et suppléant, questions diverses, convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- **Le 7 mai 2009**, avec pour ordre du jour l'affectation en nantissement de tout ou partie des titres détenus au sein de la société DELFINGEN FR-ANTEUIL ;
- **Le 15 mai 2009**, avec pour ordre du jour la négociation d'un contrat de bail commercial avec la société DELFINGEN FR-ANTEUIL et le pouvoir conféré à DELFINGEN GROUP, représentée par Mme Françoise STREIT, à l'effet de négocier et conclure ce contrat au nom de DELFINGEN INDUSTRY ;
- **Le 19 juin 2009**, avec pour ordre du jour l'arrêté des chiffres d'affaires sociaux et consolidés du premier trimestre 2009 ;
- **Le 11 septembre 2009**, avec pour ordre du jour, l'arrêté des comptes sociaux et consolidés du Groupe DELFINGEN INDUSTRY au titre du premier semestre 2009 et l'analyse des propositions du FMEA ;
- **Le 25 septembre 2009**, avec pour ordre du jour l'autorisation pour toute caution, aval et garantie à donner par le Président Directeur Général dans la limite de 10 000 000 €, validation des termes de négociation du protocole de cession de la branche d'activité « câblage » au profit de la société CABLERIAS AUTO SL, procuration donnée à un cabinet d'avocat Argentin à l'effet de procéder à la radiation de DELFINGEN INDUSTRY du registre des sociétés Argentin, présentation de la réglementation applicable au comité d'audit et d'analyse des risques et option à prendre à cet égard, pouvoir au président à l'effet de mettre en œuvre toute démarche utile afin d'optimiser l'organisation des sites de production nord américains, augmentation de capital en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société, autorisation d'émission d'un emprunt obligataire au sein de la société DELFINGEN GROUP en application des dispositions conjuguées des articles L 228-92 et L 228-93 du code de commerce, augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, nomination de Monsieur Frédéric MAGNE en qualité d'Administrateur, rapport du conseil à l'Assemblée, convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire ;
- **Le 30 octobre 2009** avec pour ordre du jour, l'arrêté des chiffres d'affaires sociaux et consolidés du troisième trimestre 2009, l'arrêté de l'actif réalisable et du passif exigible ainsi que la révision du compte de résultat prévisionnel ;
- **Le 27 novembre 2009** avec pour ordre du jour, la constatation de la démission de Monsieur Emile STREIT, de ses fonctions d'Administrateur, la cooptation d'un nouvel Administrateur représentant le FMEA, l'adoption d'un règlement intérieur, attribution de jetons de présence et date de mise en paiement, pouvoir donné à Monsieur Gérald STREIT, autorisation de signature d'une convention d'apport en compte courant avec la société DELFINGEN GROUP et pouvoir donné à Monsieur Gérald STREIT, à l'effet de signer ladite convention, point sur la structure du Groupe, point sur la vente de l'activité câblage, point sur le projet d'implantation en Chine, détermination des principaux axes stratégiques pour 2010 et 2011.

Le Conseil d'Administration prend toutes les décisions légales, structurantes et stratégiques et prend connaissance de la vie de la société ainsi que des perspectives envisagées. Le Président du Conseil d'Administration est chargé de présenter les dossiers et, en sa qualité de Directeur Général mandataire social, est également chargé de les appliquer.

Les décisions importantes découlant des orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration sont le résultat de réunions, d'entretiens ou discussions entre la Direction Générale et les Responsables opérationnels. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne  
Rapports des Commissaires aux Comptes  
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions  
Projet de résolutions  
Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages  
Consultation des documents juridiques

### INFORMATION DES ADMINISTRATEURS

Les membres du Conseil sont informés de manière régulière des affaires courantes. Ils sont informés spécifiquement des événements majeurs de la vie de la société et du Groupe.

Au titre de l'exercice 2009, le Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois. Préalablement à la réunion, chacun des membres reçoit les informations détaillées sur lesquelles portera l'ordre du jour.

Le règlement intérieur adopté par le Conseil d'Administration en date du 27 novembre 2009 stipule expressément que le Conseil se réunira au moins 10 fois par an ; ce règlement intérieur rappelle également que le président doit transmettre les informations appropriées aux membres du Conseil d'Administration, et ce en respectant un délai raisonnable. ●

### RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de l'article 20 des statuts, le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il se réunit au minimum deux fois par an, afin d'arrêter les comptes sociaux et consolidés, semestriels et annuels.

Conformément à l'article 20 des statuts, les Administrateurs sont convoqués verbalement, par télécopie ou encore par courriel.

Au terme de l'article 20 -1 des statuts, les réunions du Conseil d'Administration peuvent se tenir au siège social ou en tout autre endroit avec l'accord de la majorité des Administrateurs. D'une manière générale, les réunions du Conseil d'Administration se tiennent au siège de la Société.

Les procès-verbaux des réunions sont établis à l'issue de chaque réunion, sont adressés aux Administrateurs et font l'objet de l'approbation du Conseil lors de la réunion suivante.

Sur les 9 séances du Conseil tenues au cours de l'exercice, toutes ont été présidées par Monsieur Bernard STREIT, Président du Conseil et Directeur Général,

Le taux moyen de présence effective des membres du Conseil aux réunions est de l'ordre de 74 %. ●

### RÉUNIONS DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

Le Comité d'Administration réunit l'ensemble des Administrateurs ainsi que le Directeur du Board of Management et le Directeur des Services Support. Ces réunions sont des séances de travail d'analyse et de réflexion portant sur l'évolution de la situation du Groupe, sur des questions stratégiques ou encore sur des Événements ou sujets particuliers plus ponctuels.

Au cours de la réunion, le Président et les Directeurs présentent un rapport sur l'activité et sur la situation générale du Groupe : ressources humaines, finances, affaires commerciales. Ils soumettent les points sur lesquels le Conseil est amené à débattre, à prendre position et à arrêter les mesures à mettre en œuvre.

Le projet de compte-rendu de la réunion est ensuite établi et transmis aux membres du Conseil pour recueillir leurs observations. Le compte-rendu définitif est approuvé lors de la séance suivante. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne  
Rapports des Commissaires aux Comptes  
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions  
Projet de résolutions  
Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages  
Consultation des documents juridiques

### RÉUNIONS MIXTES

Des réunions mixtes rassemblent périodiquement les Administrateurs et les membres du Board of Management (BOM). Au cours de ces réunions, représentant l'ensemble des Directions fonctionnelles et opérationnelles du Groupe, sont examinées les questions et problématiques posées par le Conseil d'Administration. Lors de ces réunions se décident les mesures et les plans d'actions à mettre en œuvre. Ces réunions sont éventuellement ouvertes à des experts internes ou externes au Groupe venant apporter leur expertise en fonction du sujet à traiter.

Ces réunions de travail interviennent de manière périodique. Des séances exceptionnelles sont organisées en fonction des besoins et des situations ponctuelles. ●

### ACCORDS CONCLUS PAR LA SOCIÉTÉ QUI SONT MODIFIÉS OU PRENNENT FIN EN CAS DE CHANGEMENT DE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

DELFINGEN INDUSTRY est intervenante dans un pacte d'actionnaires conclu le 23 novembre 2009 entre DELFINGEN GROUP, sa société mère et le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA); ce pacte instaure diverses obligations réciproques à la charge de DELFINGEN GROUP et du FMEA, lesquels ont déclaré agir de concert dans le cadre d'une déclaration en date du 25 novembre 2009. ●

### ACCORDS PRÉVOYANT DES INDEMNITÉS POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU LES SALARIÉS S'ILS DÉMISSIONNENT OU SONT LICENCIÉS SANS CAUSE RÉELLE ET SÉRIEUSE OU SI LEUR EMPLOI PREND FIN EN RAISON D'UNE OFFRE PUBLIQUE

Néant

### OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉS DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL – HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS DURANT LES EXERCICES ANTÉRIEURS

Néant

### ACTIONS DE PERFORMANCES ATTRIBUÉES AUX MANDATAIRES SOCIAUX DIRIGEANTS ET NON DIRIGEANTS

Néant

## DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne  
 Rapports des Commissaires aux Comptes  
 Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions  
 Projet de résolutions  
 Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages  
 Consultation des documents juridiques

### CONTRATS DE TRAVAIL, INDEMNITÉS, RÉGIMES DE RETRAITES COMPLÉMENTAIRES ET DE NON CONCURRENCE

Dirigeants Mandataires sociaux	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
STREIT Bernard <u>Début de mandat</u> AG en date du 22/01/2005 <u>Fin du mandat</u> AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2010	NON	NON	NON	NON

### DÉCLARATION D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'existe aucun conflit d'intérêts entre d'une part, l'un des membres des organes d'Administration, de Direction, de Surveillance et de la Direction Générale et ses intérêts privés ou tous autres devoirs lui incombant en exercice de cette fonction, et d'autre part, l'émetteur. ●

## DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne  
Rapports des Commissaires aux Comptes  
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions  
Projet de résolutions  
Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages  
Consultation des documents juridiques

## Procédure de contrôle et de gestion des risques

### DÉFINITION DU CONTRÔLE INTERNE

#### CADRE DE RÉFÉRENCE

Delfingen Industry a mis en place un système de procédures et d'évaluations du contrôle interne basé sur le référentiel international COSO (Committee of Sponsoring Organization). Le contrôle interne comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de chaque société et du Groupe pris dans son ensemble. ●

#### OBJECTIFS

Le système de contrôle interne contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources. Il doit permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou juridiques.

Le système de contrôle interne mis en place fournit une assurance raisonnable sur la réalisation des objectifs suivants :

- le respect des politiques définies par la Direction,
- la sauvegarde des actifs,
- la prévention et la détection des fraudes,
- la fiabilité, l'exhaustivité et la qualité de l'information produite, notamment l'information financière.

Par essence, le système de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les risques ont été totalement éliminés. Il a pour objectif d'en réduire la probabilité de réalisation et l'impact potentiel.

Dans le cadre du Groupe Delfingen, la société mère veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales. Ces dispositifs sont adaptés aux caractéristiques propres aux filiales et aux relations entre société mère et sociétés consolidées. ●

### PÉRIMÈTRE DU CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le dispositif de contrôle interne est appliqué à l'ensemble du Groupe, le Groupe étant défini comme la société mère Delfingen Industry ainsi que toutes les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne  
Rapports des Commissaires aux Comptes  
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions  
Projet de résolutions  
Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages  
Consultation des documents juridiques

## COMPOSANTES DU CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

### ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE

Le système de contrôle est construit autour d'une organisation basée sur une Direction Opérationnelle qui regroupe l'ensemble des filiales, sous la responsabilité d'un Directeur Opérationnel. Cette Direction est structurée en fonction des regroupements stratégiques des Business Units (BU) au sein de ses trois secteurs opérationnels :

- Automobile EAAS
- Automobile ANCA
- Marchés spéciaux

Le secteur opérationnel « Automobile EAAS » regroupe les BU suivantes :

- BU Protection des faisceaux et transfert de fluides EAAS
- BU Assemblage mécanique
- BU Assemblage de faisceaux

Le secteur opérationnel « Automobile ANCA » regroupe la BU suivante :

- BU Protection des faisceaux et transfert de fluides ANCA

Le secteur opérationnel « Marchés spéciaux » regroupe les BU suivantes :

- BU Equipements Electriques
- BU Bâtiment et Habitat

Les différentes BU sont sous la responsabilité d'un Responsable Opérationnel.

Les Directions Opérationnelles s'appuient sur des Directions Centrales Fonctionnelles (Finances, Ressources Humaines, Systèmes d'Information...) et des Directions Centrales Opérationnelles (Commercial, Achats, Technique et Amélioration continue).

Pour chacune de ces entités, le Groupe a défini leurs missions, leur organisation, leurs contributions aux décisions critiques, la mesure de leur performance et leurs échanges avec les autres entités.

Le Groupe est fortement attaché aux valeurs d'intégrité et d'éthique qui s'expriment dans les valeurs fondamentales du Groupe de responsabilité, de partage, de liberté et d'amélioration continue. Ce cadre de valeur fournit une référence pour la bonne conduite des activités quotidiennes et a notamment pour objectif de promouvoir un comportement équitable et honnête dans la conduite des affaires et envers les clients, les fournisseurs, les salariés, les actionnaires... Tous les salariés ont pour responsabilité de s'y conformer. ●

### ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES

L'identification et l'analyse des risques sont de la responsabilité du Board Of Management du Groupe.

Les principaux risques identifiés sont le risque macroéconomique, le risque de crédit clients, les risques financiers (change, liquidité et contrepartie) et la volatilité du cours des matières premières.

La prise en compte de l'exposition au risque fait partie intégrante des processus décisionnels et opérationnels. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne  
Rapports des Commissaires aux Comptes  
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions  
Projet de résolutions  
Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages  
Consultation des documents juridiques

### ACTIVITÉS DE CONTRÔLE

Dans le cadre du système qualité de Delfingen Industry, les processus de l'entreprise sont décrits. Des procédures et instructions fixent les responsabilités de chacun et précisent les modes opératoires et les contrôles associés.

Dans le cadre de ce système, des audits sont organisés pour vérifier la conformité aux normes du Groupe. Des auditeurs qualifiés sont formés à cet effet. A ces audits internes s'ajoutent les certifications attribuées par les organismes externes, les clients et les fournisseurs.

Les activités de contrôle, conduites à tous les niveaux hiérarchiques et fonctionnels, reposent sur des normes et procédures contribuant à garantir la mise en œuvre des orientations émanant de la Direction Générale. ●

### INFORMATION ET COMMUNICATION

Les informations issues des systèmes de gestion sont analysées et diffusées auprès des managers concernés qui disposent ainsi de tableaux de bord pour gérer leurs activités.

Chaque Directeur est responsable de son activité et de ses performances financières et opérationnelles conformément au plan d'action et au budget prévisionnel discuté et approuvé par le Conseil d'Administration.

Le suivi et le contrôle des performances sont basés sur un processus de reportings. Dans ce cadre chaque société du Groupe prépare :

- un reporting hebdomadaire concernant le chiffre d'affaires,
- un reporting mensuel concernant l'ensemble des informations financières et opérationnelles.

Ces éléments, définis au niveau Groupe, sont consolidés et diffusés auprès du Board of Management (BOM) du Groupe et des Directions Opérationnelles. Ils constituent des outils essentiels dans le pilotage de l'activité du Groupe et dans le choix de ses orientations stratégiques. Ils permettent d'identifier, analyser et traiter toute dérive éventuelle au plus tôt.

Les Directions Opérationnelles effectuent une revue avec chaque Directeur de Site pour analyser l'évolution des résultats et de la performance du site, et proposer des plans d'actions en vue de les améliorer. Ces revues s'effectuent sur une base mensuelle. Elles sont suivies par une revue, au niveau régional, entre chaque directeur opérationnel régional et les membres du BOM de façon à analyser l'évolution des résultats et de la performance de la région, et proposer des plans d'actions en vue de les améliorer. Ces revues ont lieu préalablement à chaque réunion du BOM.

Le BOM du Groupe se réunit pour analyser l'évolution des résultats et de la performance du Groupe, et proposer des plans d'actions en vue de les améliorer. Ces revues s'effectuent sur une base mensuelle et préalablement à chaque réunion des membres du Conseil d'Administration. ●

### PILOTAGE DU CONTRÔLE INTERNE

Le système de contrôle interne est piloté conjointement par la Direction Générale des services supports et la Direction Générale des activités opérationnelles avec l'appui de la Direction Financière.

Des procédures internes sont en place ; elles concernent notamment la trésorerie, les demandes d'achats, les demandes d'investissements, le contrôle budgétaire, les inventaires, la paye, etc...

Des missions spécifiques liées aux activités de contrôle relatives à l'information financière et comptable sont effectuées chaque année dans les filiales.

Ce processus de revue et d'amélioration continue est formalisé au travers de notre système de management de la Qualité certifié conforme aux standards ISO 9001 et ISO TS16949 version 2002. Ce système documenté touche aux points essentiels de notre activité.

Il se traduit par l'application de procédures et de documents d'enregistrements standardisés et disponibles au travers de notre réseau d'information interne.

L'ensemble de ces activités concourt à l'amélioration permanente des résultats du Groupe. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne  
Rapports des Commissaires aux Comptes  
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions  
Projet de résolutions  
Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages  
Consultation des documents juridiques

### PROCÉDURES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE POUR LES COMPTES ANNUELS ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La Direction Financière est responsable des procédures de contrôle interne liées à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces procédures sont mises en place au niveau local. Elle assure le suivi de l'évolution des normes et l'homogénéité des principes comptables.

Des comptes sociaux et consolidés sont établis mensuellement dans des conditions similaires à celles des clôtures semestrielles et annuelles.

Les données de comptabilité générale et de gestion sont reçues en même temps des filiales et contrôlées pour en vérifier la cohérence, puis consolidées afin de produire les états financiers du Groupe.

Les variations mensuelles sont analysées, ainsi que les écarts par rapport au budget. Ces éléments sont examinés chaque mois par le Board of Management du Groupe.

Des missions spécifiques liées aux activités de contrôle relatives à l'information financière et comptable sont effectuées chaque année dans les filiales.

Cette organisation est complétée par les Commissaires aux Comptes qui certifient, chaque semestre, les comptes sociaux de chaque filiale et les états financiers consolidés du Groupe. L'examen des états financiers des sociétés concourant à l'établissement des comptes consolidés est réalisé de manière concertée entre les Commissaires aux Comptes de la société mère et les auditeurs locaux. Cette concertation se concrétise par l'envoi d'instructions d'audit, l'établissement et l'exploitation de questionnaires d'audit, l'envoi par les auditeurs locaux d'un rapport d'examen limité au 30 juin et d'un rapport d'audit au 31 décembre et une communication sur des points particuliers.

Les travaux d'audit des Commissaires aux Comptes de la société mère sont enrichis par des visites réalisées, chaque année, sur plusieurs sites du Groupe.

La Direction Financière du Groupe est en charge de concevoir et diffuser l'ensemble de la communication financière à destination des marchés financiers :

- document de référence
- communiqués à caractère financier
- documents utilisés lors des rencontres avec les analystes financiers et investisseurs

La conception du document de référence est coordonnée par la Direction Financière, revue par la Direction des Services Support et validée par le Conseil d'Administration avec une forte contribution de la Direction Juridique. Leur rédaction fait appel à de nombreux intervenants, experts dans leur domaine et contribuant à la richesse et à la qualité des informations données.

Les communiqués à caractère financier sont systématiquement revus par la Direction des Services Support ; ceux relatifs aux annonces de résultats sont également revus par le Conseil d'Administration. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne  
Rapports des Commissaires aux Comptes  
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions  
Projet de résolutions  
Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages  
Consultation des documents juridiques

### DÉMARCHE D'ANALYSE ET PERSPECTIVES :

L'objectif du Groupe est de poursuivre l'amélioration du processus relatif à l'élaboration et au traitement de l'information financière, et pour cela de:

- mieux contrôler et renforcer l'application des méthodes comptables et financières adoptées pour l'établissement des comptes,
- mieux contrôler et renforcer le suivi des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières et comptables transmises,
- proposer des solutions s'inscrivant dans une démarche d'amélioration et de progrès,
- mieux sensibiliser l'ensemble des responsables opérationnels à la problématique du contrôle interne.

Les réalisations 2009 portent principalement sur :

- l'approfondissement du suivi des engagements d'achat,
- le suivi des stocks,
- le cash pooling,
- les risques financiers : change, liquidité et contrepartie,
- le management de la crise.

Les objectifs 2010 concernent principalement :

- la procédure de suivi des investissements,
- le contrôle des marges,
- la revue juridique,

L'ensemble de cette démarche est soutenu activement par la Direction Générale du Groupe ainsi que le Conseil d'Administration. ●

### MODALITÉS DE CONVOCATION DES ASSEMBLÉES

Aux termes de l'article 26 des statuts, Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration ou à défaut, par le ou les Commissaires aux Comptes, ou par toute personne habilitée à cet effet.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

La convocation est faite quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée, soit par avis inséré dans un journal d'annonces légales du département du siège social, soit par lettre simple adressée à chaque Actionnaire titulaire d'actions nominatives, ainsi que par avis inséré dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires. Lorsque l'Assemblée n'a pu délibérer faute de réunir le quorum requis, la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée sont convoquées six jours au moins à l'avance, dans les mêmes formes que la première. L'avis et les lettres de convocation de cette seconde Assemblée reproduisent la date et l'ordre du jour de la première. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne  
Rapports des Commissaires aux Comptes  
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions  
Projet de résolutions  
Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages  
Consultation des documents juridiques

### MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'article 28 des statuts définit les modalités de participation des Actionnaires aux Assemblées Générales.

#### « ARTICLE 28 - ADMISSION AUX ASSEMBLÉES - POUVOIRS

*Tout Actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de sa qualité. S'il s'agit d'un Actionnaire personne physique, celui-ci ne pourra être représenté que par un mandataire Actionnaire membre de l'Assemblée ou par son conjoint.*

*Ce droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédent l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, ce dont il est justifié conformément à la réglementation.*

*Tout Actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la Société selon les conditions fixées par la loi et les règlements ; ce formulaire doit parvenir à la Société trois jours avant la date de l'Assemblée pour être pris en compte.*

*Deux membres du comité d'entreprise, désignés par le comité dans les conditions fixées par la loi, peuvent assister aux Assemblées Générales. Ils doivent, à leur demande, être entendus lors de toutes les délibérations requérant l'unanimité des Actionnaires. » ●*

### PRINCIPES ET RÈGLES DE DÉTERMINATION DE LA RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Lors d'un Conseil d'Administration en date du 5 mars 2010, DELFINGEN INDUSTRY a adhéré au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, établi par MIDDLENEXT et en vigueur à compter du 1er janvier 2010.

En conséquence de cette adhésion sans réserve à ces recommandations, la société DELFINGEN INDUSTRY déclare se référer plus particulièrement aux stipulations des articles R 4 et R 14 dudit code concernant tant l'information sur les rémunérations versées aux dirigeants (et notamment les jetons de présence) que les mentions relatives à toute retraite supplémentaire. Par ailleurs, et afin de se conformer aux recommandations sur le gouvernement d'entreprise pour 2010 de l'Association Française de la Gestion Financière, les informations concernant les rémunérations figurent désormais dans un tableau intégrant ces données sur trois exercices sociaux.

Il est précisé que Monsieur Bernard STREIT, n'est lié à la société DELFINGEN INDUSTRY (ou d'ailleurs toute autre société composant le Groupe DELFINGEN) par aucun contrat de travail à quelque titre que ce soit.

Aucun mandataire social dirigeant ou non dirigeant (selon la définition donnée par le bulletin mensuel numéro 367 page 63 de 2002) ne perçoit de rémunération au sein de la société Delfingen Industry depuis le 1er juillet 2007, date de l'activation de la société Delfingen Group. Les personnes concernées sont rémunérées au sein de Delfingen Group et mises à disposition de Delfingen Industry suivant la convention de prestations de services signée entre les deux sociétés. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne  
 Rapports des Commissaires aux Comptes  
 Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions  
 Projet de résolutions  
 Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages  
 Consultation des documents juridiques

**TABLEAU CONCERNANT LE MANDATAIRE SOCIAL DIRIGEANT**

(Rémunérations de toute nature perçues au sein du Groupe)

<b>Bernard STREIT</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Exercice N-2</b>
Rémunération due	46 115 €	50 308 €	71 270 €
Valorisation des options	-	-	-
Valorisation des actions de performance	-	-	-
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>46 115 €</b>	<b>50 308 €</b>	<b>71 270 €</b>

**TABLEAU CONCERNANT LE MONTANT DES JETONS DE PRÉSENCE ALLOUÉS AUX ADMINISTRATEURS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009**

<b>Françoise STREIT</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Exercice N-2</b>
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €
Rémunération issue d'un contrat de travail	19 284 €	24 463 €	34 166 €
Rémunération variable	0 €	0 €	1 277 €
<b>Total</b>	<b>19 284 €</b>	<b>24 463 €</b>	<b>35 443 €</b>

<b>Emile STREIT</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Exercice N-2</b>
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

<b>Gérald STREIT</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Exercice N-2</b>
Jetons de présence	4 372 €	16 627 €	11 682 €
Autres rémunérations	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>4 372 €</b>	<b>16 627 €</b>	<b>11 682 €</b>

<b>David STREIT</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Exercice N-2</b>
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

<b>Georges FRANCOIS</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Exercice N-2</b>
Jetons de présence	7 022 €	16 627 €	42 178 €
Autres rémunérations	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>7 022 €</b>	<b>16 627 €</b>	<b>42 178 €</b>

## DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne  
 Rapports des Commissaires aux Comptes  
 Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions  
 Projet de résolutions  
 Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages  
 Consultation des documents juridiques

<b>Michel DE MASSOUGNES DES FONTAINES</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Exercice N-2</b>
Jetons de présence	4 372 €	16 627 €	19 306 €
Autres rémunérations	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>4 372 €</b>	<b>16 627 €</b>	<b>19 306 €</b>

<b>Juan Manuel DIAZ HUDER</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Exercice N-2</b>
Jetons de présence	4 372 €	13 563 €	20 831 €
Autres rémunérations	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>4 372 €</b>	<b>13 563 €</b>	<b>20 831 €</b>

<b>Cataldo MANGIONE</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Exercice N-2</b>
Jetons de présence	4 372 €	25 053 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>4 372 €</b>	<b>25 053 €</b>	<b>0 €</b>

<b>DELFINGEN GROUP</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Exercice N-2</b>
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

<b>Frédéric MAGNE</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Exercice N-2</b>
Jetons de présence	0 €	Néant	Néant
Autres rémunérations	0 €	Néant	Néant
Rémunération variable	0 €	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>0 €</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>